



Centre Hospitalier Régional d'Orléans

A 1 heure au Sud de Paris – Hôpital entièrement neuf de 1300 lits et places sur 205 000m², doté d'un plateau technique ultramoderne, à 10km du centre-ville d'Orléans.

RECRUTE

Un médecin de santé au travail

Le médecin du travail assure les missions suivantes :

- conduit les actions de santé au travail dans le but de préserver la santé physique et mentale des travailleurs tout au long de leur parcours professionnel
- conseille l'employeur, les travailleurs et leurs représentants sur les dispositions et mesures nécessaires afin d'éviter ou de diminuer les risques professionnels, d'améliorer les conditions de travail, de prévenir ou de réduire la pénibilité au travail et de contribuer au maintien dans l'emploi
- assure la surveillance de l'état de santé des travailleurs en fonction des risques concernant leur santé au travail et leur sécurité et celles des tiers, de la pénibilité au travail et de leur âge
- participe au suivi et contribue à la traçabilité des expositions professionnelles et à la veille sanitaire.

Il est membre du CHSCT.

Il anime et coordonne l'équipe pluridisciplinaire de service de santé au travail (3 infirmiers) et travaille en lien avec l'ergonome et un psychologue du travail.

Diplômes professionnels requis ou souhaités :

- être titulaire du diplôme d'études spécialisées (DES) en médecine du travail français ou d'un diplôme européen de spécialiste en médecine du travail ou d'un pays hors Union Européenne, dont l'équivalence pour l'exercice de la médecine du travail est reconnues selon les procédures nationales en vigueur
- ou avoir été autorisé à titre exceptionnel, à poursuivre son exercice en tant que médecin du travail en application de l'article 28 de la loi n°98-535 du 1^{er} juillet 1998 ou de l'article 189 de la loi n°2002-73 du 17 janvier 2002 de modernisation sociale
- ou être titulaire d'une capacité en médecine de santé au travail et de prévention des risques professionnels

Statut :

Contractuel de la fonction publique hospitalière en application du décret n°91-155

Candidature : CV + lettre de motivation à la Direction des Ressources Humaines

14 avenue de l'Hôpital – CS 86709 – 45067 Orléans cedex 2

Ou par Mail : recrutement@chr-orleans.fr

Site www.chr-orleans.fr

